



Charte

Sur

la Valorisation et la Préservation du Patrimoine Paléontologique

Importance du patrimoine

Les fossiles et les restes préhistoriques sont les archives de l'histoire de la vie sur la Terre, qui a duré 3,8 milliards d'années, depuis les premières bactéries jusqu'à l'émergence de l'Homme. Ils nous permettent de comprendre l'aspect actuel de notre planète et la diversité de sa faune et de sa flore. Ils représentent également un patrimoine humanitaire.

L'histoire de la vie au Maroc est vieille de presque 1 milliard d'années. Les fossiles, témoins de cette vie, y sont exceptionnels par leur richesse et leur diversité. Le Maroc est aussi un pays riche en gisements préhistoriques. La découverte des premières traces de la présence d'Hommes préhistoriques fait plonger les racines du Maroc de plusieurs milliers d'années dans l'histoire de l'Humanité.

Le patrimoine paléontologique du Maroc a une valeur scientifique nationale et internationale qui nécessite sa préservation et sa protection.

Pillage

Plusieurs zones d'intérêt paléontologique sont exposées à une perpétuelle dégradation par le pillage qui risque d'entraîner leur destruction totale, essentiellement dans les niveaux stratigraphiques les plus riches en fossiles, par le creusement de nombreuses tranchées qui marquent et dégradent fortement le paysage.

Les objets archéologiques et les gravures rupestres qui se trouvent généralement en surface dans la nature tels qu'ils ont été laissés par l'homme préhistorique, sont exposés au ramassage clandestin.

Pour la préservation et la valorisation du patrimoine paléontologique (fossiles, sites fossilifères, gîtes fossilifères remarquables, stratotypes, coupes de référence, outils préhistoriques, sites préhistoriques), la protection des gisements mondialement connus s'impose avant qu'ils ne soient épuisés.

Le commerce

Le développement des bourses aux fossiles et aux objets archéologiques dans le monde où s'échange beaucoup de matériel marocain contribue à une importante activité commerciale, entraînant malheureusement le pillage et la dilapidation des gisements fossilifères et archéologiques. Un épuisement rapide de certains gisements est à craindre dans les années à venir.

Conscients de l'importance scientifique inestimable de ce patrimoine, luttons contre son exploitation afin de protéger et valoriser notre identité culturelle et soutenons toute activité destinée à sauver ce qui pourra l'être encore de ce patrimoine. Les fossiles et les objets archéologiques ne peuvent faire l'objet de transaction marchande.

Exploitation des carrières

L'homme a toujours utilisé les matériaux naturels et les a exploités selon ses besoins. Plusieurs affleurements marocains, riches en fossiles, s'étendant sur de grandes distances, sont économiquement intéressants et exploités par les entrepreneurs de carrière et les promoteurs immobiliers. Luttons pour qu'une partie limitée de chaque gisement intéressant scientifiquement en reste témoins.

Aménagement des territoires

Un affleurement fossilifère détruit ne pourra jamais être reconstruit. Les autorités régionales et locales d'aménagement du territoire doivent prendre en considération la préservation des sites de valeur scientifique remarquable lors des procédures d'élaboration du schéma

directeur d'aménagement régional. Une protection sérieuse vis à vis de la destruction, de la dégradation et du recouvrement de ces sites doit être mise en place.

Législation

Afin d'éviter la disparition de sites paléontologiques et archéologiques illustrant l'histoire de la Terre et de favoriser leur conservation, soutenons toutes les mesures positives incluant la limitation et l'interdiction d'accès à un site sauf autorisation délivrée pour un motif scientifique après avis des responsables ou d'une commission nationale composée de géologues, paléontologues et archéologues.

Etant conscients de la nécessité de sauvegarde de nos ressources fossilifères, nous incitons le gouvernement et les différents responsables à intégrer dans leurs objectifs et programmes nationaux la construction de musées scientifiques ou de écomusées régionaux pour la protection, la conservation, la préservation et la gestion judicieuse du patrimoine paléontologique.

Sur le plan législatif, notre patrimoine paléontologique ne bénéficie d'aucune protection organisée. Incitons les autorités publiques, responsables de la protection du patrimoine géologique, à renforcer et appliquer les lois, les mesures juridiques de protection et les pénalités en cas de déprédation. Les responsabilités attribuées aux agences de protection appropriées doivent être établies.

Choix des sites à protéger

Des recommandations pour le choix, le recensement et le classement des sites méritant une protection seront proposées à

l'initiative des géologues ou archéologues, spécialistes des différentes disciplines des sciences de la Terre.

Effort pour le classement et l'inventaire

La nécessité de protection et de gestion du patrimoine paléontologique, nous oblige à fournir un effort considérable. Des stratégies et des lignes directrices nationales doivent être programmées pour la réalisation de banques de données. L'inventaire du patrimoine, le classement des gisements fossilifères et des sites archéologiques, tels que les gisements d'espèces rares, les coupes stratigraphiques renfermant de nombreux bio-repères, des gisements de populations naturelles à forte variabilité intra-spécifique ou d'associations d'espèces affines, ainsi que certaines biocommunautés particulièrement représentatives, doivent être entrepris rapidement.

Musées

Afin de mieux préserver les fossiles marocains d'une valeur scientifique et muséologique inestimable, encourageons la création de musées de paléontologie marocains où les fossiles seront inventoriés et protégés par un personnel qualifié, assurant la pérennité des collections sur le long terme. Y seront exposés les spécimens les plus représentatifs de la vie ancienne à différentes époques géologiques.

Géoparcs

Créer des réserves géologiques est le meilleur moyen de préserver in situ, de protéger durablement et de valoriser le patrimoine paléontologique. Soutenons

toute action qui vise à la création de géoparcs regroupant plusieurs sites paléontologiques et archéologiques, permettant d'interdire les collectes de fossiles à des fins autres que scientifiques.

Collaboration de tous

La sauvegarde du patrimoine paléontologique est de la responsabilité de plusieurs organismes et aussi de particuliers (chercheurs géologues, organisations gouvernementales, autorités locales et douaniers). Les organisations non gouvernementales tels que les institutions scientifiques et les ONG à l'échelle nationale doivent aussi intervenir. Reconnaissons d'une part la nécessité d'une collaboration étroite de tous avec des efforts cohérents et constants et d'autre part la nécessité de renforcer la coopération avec les organisations internationales (UNESCO), dans le domaine de la conservation du patrimoine paléontologique.

Éducation

Le système éducatif s'enracine dans le patrimoine culturel du Maroc et le patrimoine paléontologique constitue également une part inestimable. Il doit développer des programmes d'information et d'éducation sur les valeurs patrimoniales, il joue un rôle important dans la diffusion de la connaissance en géosciences aussi bien que dans la conservation d'affleurements géologiques particulièrement didactiques.

Sensibilisation, tourisme et développement économique durable

La géologie façonne nos paysages qui attirent tant de visiteurs. Les ressources

paléontologiques sont parties prenantes dans cet attrait touristique. Leur bonne gestion peut constituer un grand avantage pour les générations actuelles et futures et contribuer durablement au développement socio- économique en portant l'accent sur :

- la sensibilisation du grand public (touristes, randonneurs, établissements d'enseignement) et des habitants au voisinage des gisements à s'approprier les valeurs patrimoniales du territoire et à participer activement à sa revitalisation culturelle globale
- le développement de la culture de visites des musées

- le développement du géotourisme, générateur de revenus profitables aux populations locales par la réalisation d'itinéraires guidés intégrant certains gisements connus présentant des panneaux explicatifs et par la confection et la vente de moulages et autres documents. Ces animations peuvent fournir des emplois et apporter des ressources financières

- la réalisation de projets de sensibilisation fédérateurs et la création de postes de conservateurs et de protecteurs locaux.

Pour le comité d'organisation de RV3P1

(1^{ère} Rencontre sur la Valorisation et la
Préservation du Patrimoine
Paléontologique, du 27 au 29 avril 2006, à
la faculté des Sciences Semlalia,
Marrakech, Maroc)

Prof. LAZREQ Nezha

Coordonnatrice de RV3P1



Université Cadi Ayyad
Faculté des Sciences Semlalia
Département de Géologie
Marrakech, Maroc
Email : lazreq@ucam.ac.ma